

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

Keghart

PARLIAMENT OF CANADA



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA



PETITION

[Pétition \[e-4227\] au gouvernement du Canada](#)

Cette pétition est ouverte sur le [site officiel](#) de la Chambre des communes, gouvernement du Canada jusqu'au 20 janvier 2023. Les citoyens canadiens et les résidents permanents ont le droit de signer. Signez s'il-vous-plaît. Vous recevrez [un email pour valider](#) votre identité. Vous devez cliquer sur le lien fourni pour terminer le processus de signature. Transmettez la pétition à vos amis sur les réseaux sociaux pour obtenir le maximum de signatures possible. Un nombre critique est

nécessaire pour déposer la pétition au parlement. « Keghart » remercie Bella Gharibyan de Montréal d'avoir lancé la pétition ainsi que le député Alexandre Boulerice de l'avoir parrainée.

Veillez cliquer [ICI](#) pour signer.

Alors que:

- Le 13 septembre 2022, sans provocation, les forces azerbaïdjanaises ont lancé une invasion complète de la République d'Arménie (RoA). Cette mesure flagrante est une violation flagrante du droit international et de l'ordre international fondé sur des règles. Les attaques ont causé une dévastation généralisée des infrastructures et des biens arméniens, la mort inutile de 210 Arméniens, dont des civils, 7 600 personnes déplacées et plusieurs prisonniers de guerre (PoW) ;
- Le 2 octobre 2022, des rapports officiels ont confirmé que plus de 7 prisonniers de guerre avaient été brutalement tués par les forces azerbaïdjanaises. Une fois de plus, l'Azerbaïdjan a violé le droit international, en particulier en ce qui concerne les dispositions énoncées dans la Troisième Convention de Genève, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Convention européenne des droits de l'homme ;
- L'Azerbaïdjan occupe actuellement 130 km² du territoire de la RoA ;
- Appliquant le chantage militaire et exigeant publiquement d'avoir un couloir ouvert hors du contrôle arménien à travers le territoire souverain de la région de Syunik en Arménie, l'objectif final de l'Azerbaïdjan est de s'emparer complètement de la région, en s'appropriant son territoire et ses ressources ;

Nous, les soussignés, **Canadiens** , demandons au **gouvernement du Canada** de :

1. Assumer le rôle de chef de file dans la défense des victimes de violations des droits de l'homme et mettre en œuvre des sanctions militaires et économiques urgentes contre l'Azerbaïdjan et ses responsables en tant que mesures restrictives pour violation des Conventions de Genève, des lois internationales et pour avoir commis des crimes de guerre ;
2. Appliquer les sanctions pour faire pression sur l'Azerbaïdjan afin qu'il se retire

des frontières internationalement reconnues de la République d'Arménie et réaffirmer l'engagement inébranlable du Canada envers la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Arménie ;

3. Exhorter l'Azerbaïdjan à restituer tous les prisonniers de guerre, détenus et dépouilles arméniens.